

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 635

Artikel: Petit courrier de nos lectrices

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

Vit'le avec des fleurs

de HIRT

4, r. de la Fontaine

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Colège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

**HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVRE**

**E. Zbinden-
Tissot**

3, Coutance
le choix pour toutes les bourses



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corattière (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciencieuse
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

P. LORETTI S. A.
Rue d'Italie, 14 - Tél. 4.34.69 - GENÈVE
Encadrements - Dorure - Miroiterie
Articles pour peintres

Vous trouvez
toujours un beau choix de plantes
vertes et fleuries, fleurs coupées.
Bouquets et Couronnes, chez
E. Preisig, Horticulteur-
fleuriste
Rue de Villereuse Genève

Hôtel des Familles
GENÈVE
„Christliches Hospiz“
en face de la gare
TOUT CONFORT
Chambre depuis Fr. 4.50

„LE CARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

Corsets Clément
26, Rue du Marché
Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix
TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

**ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE**
MAGNENAT
28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

Pour déménager à des prix raisonnables
adressez-vous donc à
SAUVIN SCHMIDT & C^{ie} S. A.
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

Vous trouverez chez
M. BORNAND
8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)
Tous genres de meubles en fer et rotin
Téléphone 4.98.07

contribue à rendre partout nos concitoyens conscients
de leurs privilèges et des devoirs qui les
attendent.

G. GUICHARDET.

pouvions alors utiliser cinq ports; aujourd'hui, deux ports seulement, Lisbonne et Gênes, sont à notre disposition; les importations diminuent de plus en plus et nous devons même envisager le jour où toute relation avec l'extérieur sera supprimée. Une petite Suisse entourée d'une barrière, un drapeau blanc, symbole de notre pays, cerné des drapeaux noirs des pays belligérants, autant d'images suggestives qui font sentir notre isolement croissant, et la nécessité où nous sommes de tirer de notre sol les produits dont nous avons besoin.

A la question «Pouvons-nous nous suffire à nous-mêmes?» le plan Wahlen répond un oui vigoureux, mais aux 310.000 ha. déjà cultivés doivent venir s'ajouter 200.000 ha. de terrains productifs. L'extension des cultures exige de l'agriculture un surcroît de besogne: un seul exemple suffira: pour mener à bien la culture d'un ha. de céréales, ce sont 50 journées de travail de 10 heures qui sont requises. Le paysan a besoin d'aide:

si la ville veut que la campagne la nourrisse, il faut qu'elle mette ses travailleurs à la disposition de la campagne. Dans la quatrième section, un immense panneau symbolise cet effort: d'un côté se détache la silhouette d'un jeune citadin qui, joyeusement et volontairement, s'est enrôlé dans la bataille pour l'agriculture; de l'autre côté, s'avance un solide gars, portant une lourde corbeille de légumes, résultat fécond de leur commun labeur.

Dans cette lutte dont dépend le sort alimentaire de notre pays, la femme a, elle aussi, un rôle à jouer, et ce n'est certes pas le moindre. Les organisateurs de l'exposition ne l'ont pas oubliée et ont tenu à lui rappeler, en ces temps troublés, ses devoirs de ménagère, car c'est à elle qu'il incombe d'utiliser et de conserver d'une manière judicieuse le produit des récoltes. Dans un stand tendu d'un vert printanier, sont présentés au visiteur des mets appétissants préparés en tirant le meilleur parti des produits dont nous

disposons. Enfin, la dernière section de l'exposition exalte l'esprit coopératif, esprit d'entraide mutuelle qui animait déjà les Suisses du XII^e et du XIII^e siècle. Aujourd'hui, devant la «malice des temps», la Suisse doit pouvoir compter sur son armée, sur l'unité de son peuple, sur la volonté de tous pour intensifier les cultures. Avant de quitter l'exposition, nous jetons un regard sur les figures amariées des petits recueillis par la Croix-Rouge; nous comprenons que c'est non seulement pour nous-mêmes que doit se poursuivre la bataille de l'agriculture, mais aussi pour que ces enfants puissent continuer à venir chez nous retrouver la santé du corps et la joie de vivre.

Au sortir de la Salle du Faubourg, chacun se rendait mieux compte du travail énorme fourni et par nos autorités et par les paysans. Souhaitons que cette exposition — qui va être dirigée sur Lausanne, puis sur d'autres villes vaudoises —

aux Eclaireuses genevoises d'organiser en 1927 un camp international d'information: Irène Cuénod apporte son concours compétent à celles qui acceptent cette grosse responsabilité. Encouragée par la cheftaine anglaise qui dirige ce camp, «Marmotte» (c'est le totem d'Irène) part pour suivre un cours d'instruction de camping en Ecosse et revient munie de sa «licence de camping». Dès lors, pendant 10 années, elle consacre ses forces à organiser d'abord, à perfectionner ensuite le camping de la Fédération des Eclaireuses suisses. Irène Cuénod vous avez droit à la reconnaissance des Eclaireuses suisses; vous avez travaillé à augmenter le rendement de la jeunesse féminine de votre pays et elle saura ne pas l'oublier!

K. J.

A l'Ecole d'études sociales (Genève).
C'est le 8 mars qu'a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'Ecole, et, comme de coutume, le rapport de la directrice, Mme Wagner-Beck donna un aperçu très vivant de l'activité de cette institution. Le nombre des élèves en serait déjà une preuve: «La Suisse, dit Mme Wagner, est aujourd'hui un des seuls pays où l'on puisse songer à une formation professionnelle régulière.» Partout ailleurs, les jeunes sont astreints à participer à la production de guerre.

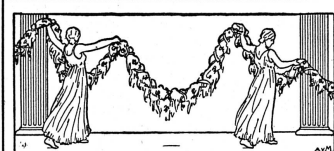
Pour l'Ecole, de nouveaux champs de travail s'ouvrent, tel que celui d'assistantes sociales d'usines. A côté des stages réguliers les élèves sont souvent sur la brèche: par exemple, l'Aide à la paysanne, que mène avec dévouement Mlle Zullig (Pro Juventute), Service social d'un Corps d'armée et d'un E.S.M., homes pour mères et enfants réfugiés, aide à un Foyer pour mères et enfants français, aide à la Croix-Rouge, au Secours aux enfants sous diverses formes — dans toutes ces manifestations on trouve des élèves de l'Ecole. Bibliothécaires et secrétaires se rendent utiles dans les services administratifs de l'armée: Livre du soldat, bibliothèques d'hôpitaux, aide intellectuelle en faveur des prisonniers de guerre, etc. La minutie des bibliothécaires est une qualité fort appréciée dans le classement de documents, ainsi aux archives du Comité international de la Croix-Rouge. Citons encore les stages qui permettent aux élèves de mettre en pratique ce qu'elles ont appris: stage dans un service social d'usine, stage à l'Hôpital

canton de Lausanne, à l'Hôpital pour enfants infirmes de Zurich, à l'Oeuvre nationale pour la Maternité et l'Enfance de Naples, etc., etc. Le semestre d'hiver 1941-42 comptait 121 élèves inscrites, dont 97 suivaient l'enseignement de l'Ecole sociale et 24 celle des laboratoires. 25 diplômes et 10 certificats ont été délivrés: 17 à des élèves de l'Ecole, 10 à des laborantes, 8 à des élèves de la section technique du secrétariat. Un hommage bien mérité est rendu à Mlle Thürig, la précieuse collaboratrice de la directrice, ainsi qu'aux aides zélées, Mlles G. Gampert, Elsi Müller et Morand qui ont dû quitter le secrétariat pour des raisons de mariage, de santé ou de travail professionnel.

Les rapports de la trésorière, Mlle Burckardt, et de la présidente du Foyer de l'Ecole, Mme Jaques, apportent des renseignements d'un grand intérêt: tout marche à souhait dans le domaine «finances»: où il y a un solde actif de 500 fr., et dans celui des travaux ménagers, qui a compté 87 élèves inscrites, internes et externes. L'Assemblée générale s'achève sur une très intéressante conférence de M. le pasteur Secrétan-Rollier (Lausanne): *L'effort de la Suisse en faveur des réfugiés*.

Après avoir mis en évidence le privilège, parmi les plus beaux, qu'a la Suisse, de s'occuper des réfugiés, M. Secrétan remonte aux siècles passés et présente un tableau très suggestif — visions d'amour au milieu des tragiques persécutions actuelles — des différentes époques où ce pays fut tout particulièrement terre de refuge. Intéressante aussi la définition de ce qui constitue exactement le droit d'asile en vertu duquel la Suisse a pu, et peut, plus que jamais, être pour tant de malheureux un port dans la tempête! Vient ensuite une description des camps — baraques, dont il en existe 9, de leur fonctionnement et de leur financement, dernier point sur lequel le conférencier relève bien des sottises écrites dans la presse. Occasions de culture intellectuelle et artistique offertes aux réfugiés, épisodes émouvants, tâches des camps d'accueil qui doivent être, protéger, rassurer, consoler, scènes bouleversantes aussi — tout cela fut dit avec une clarté et une conviction éloquentes qui retiennent l'attention émue des nombreux auditeurs.

M.-L. P.



A travers les Sociétés

Chez les Eclaireuses genevoises.

Les Eclaireuses genevoises ont fêté avec entraînement le jour de pensée internationale du 22 février; elles savent que les liens fraternels de la pensée sont plus que jamais précieux à l'heure d'aujourd'hui. C'est ce que n'a pas manqué de faire ressortir M^{lle} Yvonne Achard, membre du Comité Mondial des Guides et Eclaireuses, en y ajoutant un témoignage de reconnaissance à Lord et Lady Baden-Powell. Puis, des sections ont représenté sur la scène différents épisodes tirés de trois ouvrages du fondateur du «mouvement»: *Eclaireurs*, *Le Livre des Eclaireuses*, *Histoire de ma vie*. Tout se déroula avec discipline, ordre, rapidité et fit la joie de toutes.

La Commissaire cantonale en charge depuis plus de sept années, M^{lle} Irène Cuénod, prit alors congé officiellement de «ses» Eclaireuses et remit la bannière cantonale à son successeur, M^{lle} Hélène Metz. Nous saisissons cette occasion pour rappeler ici la carrière d'Irène Cuénod dont le dévouement au scoutisme a été constant pendant 27 années et nous sommes certaines que le Mouvement ne recourra jamais en vain dans l'avenir à ses connaissances scouties si approfondies.

Irène Cuénod a pris une part active avec les chefs Yvonne Achard et Constance Chawner-Lederey à la fondation des Eclaireuses genevoises. Elle était aussi à la première réunion de déléguées suisses convoquées à Lausanne par M^{lle} Jeanne Paschoud le 10 juin 1917. En 1924, elle fait partie du petit contingent suisse qui se joint à cette magnifique aventure que fut le premier camp mondial des Eclaireuses à Foxlease (Angleterre). C'est à son crayon que nous devons le dessin de l'insigne suisse, le «Trèfle rouge et blanc» que les Eclaireuses portent avec joie et fierté depuis 1926. C'est l'époque où la S. d. N. brillait de tout son éclat et où l'on demande

Le Groupe d'économie ménagère...

...créé par la Centrale fédérale de l'Economie de guerre, est présidé par Mme Zublin-Spiller, présidente du Service populaire suisse (ancien Bien du Soldat) et du Comité consultatif des femmes suisses. Ses deux collaboratrices sont M^{lle} E. Rickli, Dr en sciences économiques et directrice du Groupe d'économies ménagères à l'Office de guerre pour l'alimentation, et M^{lle} J. Studer, de l'Office de l'industrie, des arts et métiers et du travail (appelé par abréviation en français OFIAT).

Le but de ce nouveau groupe est de développer les connaissances féminines, non seulement comme par le passé en matière d'alimentation, mais encore en touchant d'autres problèmes posés par l'économie de guerre. On peut donc bien penser que nous saluons chaudement cette innovation, tout ce qui ouvre aux femmes d'autres horizons que ceux de leurs recettes de ménage ayant depuis toujours figuré à notre programme.

Petit Courrier de nos Lectrices

A. Q. à Ch. B. de R. (Lausanne). — L'ordonnance fédérale du 8 mai 1938 prévoit, en effet, que «l'éligibilité des femmes (comme officier d'état civil) relève du droit cantonal». Mais pour savoir si ces cantons ont fait usage de cette faculté, il faudrait feuilleter 25 règlements d'application cantonaux et faire une enquête un peu longue... Il est probable, du reste, que la plupart des règlements cantonaux ne disent rien à cet égard (c'est ce que fait, par exemple, le règlement vaudois), et, dans ce cas, les femmes pourraient être nommées à ce poste dans la même mesure où elles peuvent être fonctionnaires cantonales. Puis-je ajouter que le droit d'être officier d'état-civil ne correspond pas nécessairement à un état féminin avancé. J'ai assisté à un mariage, il y a quelques années, dans un village du sud du Portugal, et l'officier d'état-civil qui a procédé au mariage était une jeune femme d'une trentaine d'années. On l'aurait beaucoup étonnée en lui disant qu'elle-même ou son village étaient féministes!

E. K. (Genève) à la même. — Le canton de Genève n'a pas fait usage de la faculté que lui laisse l'ordonnance fédérale sur le service de l'état civil de nommer une ou des femmes comme officier de l'état civil. Rien dans la loi cantonale ne paraît mettre opposition à la chose, et il est à présumer que personne jusqu'ici n'a songé à recourir à une femme pour cet emploi.

Garnet de la Quinzaine

Samedi 20 mars:

GENÈVE: Société théosophique, 14, Bd. des Philosophes, 17 h.: *La mission de la femme dans l'œuvre de reconstruction*, conférence par M^{lle} Elisabeth Huguenin. Billets à 1 fr. 50.

Dimanche 21 mars:

SOTTENS: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio, 18 h. 45: *Le Dispensaire antialcoolique de Neuchâtel et environs*.

Dimanche 28 mars:

SOTTENS: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio, 18 h. 45: *Pro Familia*.
Id. ZÜRICH: XVII^e Journée cantonale des femmes de Zurich et de Winterthur consacrée à l'étude des problèmes de l'après-guerre. Orateurs: le Dr. F. Wartenweiler, M. Jean Musard, chef d'industrie (Bienne), M^{lle} Clara Nef (Herisan). Examen des questions d'ordre économique et spirituel que la Suisse aura à résoudre.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE